

Service des Eaux - Programme de travaux de rénovation des branchements plomb pour l'année 2004 - Demande de subvention

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Depuis 1999, la Ville de Besançon développe, dans le cadre de la directive européenne du 5 décembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, des actions destinées à rénover les branchements plomb.

Les rénovations sont réalisées dans les différents domaines suivants :

- au cours du programme de rénovation de branchements concernés par les chantiers de renouvellement ou de renforcement de conduites confiés aux entreprises (non arrêté à ce jour), représentant un nombre de branchements estimé de 30 à 50 branchements ;

- lorsque surviennent des incidents ou des fuites nécessitant une intervention urgente, les branchements plomb sont rénovés en totalité (terrassement et plomberie) en régie par le personnel municipal : 20 à 40 branchements ;

- dans le cadre du programme spécifique de renouvellement des branchements plomb établi notamment en fonction du programme du Service Voirie et des coordinations avec les travaux des autres concessionnaires (EDF, GDF, PTT...).

Les travaux de terrassement, remblaiement, réfection et travaux divers sont exécutés par l'entreprise retenue après appel d'offres.

Les travaux de plomberie sont assurés en régie par le personnel municipal.

Le nombre de branchements retenus pour le programme annuel est compris entre 400 et 500 branchements.

Les travaux de terrassement et travaux divers pour rénovation des branchements d'eau sur la commune de Besançon, représentent un marché annuel de 400 000 € TTC à 700 000 € TTC.

Concernant ces travaux de terrassement, la proposition consiste à lancer un appel d'offres ouvert, sans variante, pour un marché à bons de commande avec mise en concurrence après publication, correspondant au programme 2004, reconductible pour les années 2005 et 2006.

L'estimation financière de la réfection des branchements plomb pour 2004 est la suivante :

	Nombre de branchements	Coût des terrassements payés à l'entreprise	Travaux en régie fournitures et main d'œuvre	TOTAUX
Rénovation dans le cadre du chantier 2004 de renouvellement de conduites	40	48 800	16 000	64 800
Branchements rénovés en régie	30		42 300	42 300
Terrassements - travaux divers pour rénovation des branchements d'eau sur la commune de Besançon programme 2004	456	556 320	182 400	738 720
TOTAUX	526	605 120	240 700	845 820

Après avis favorables unanimes de la Commission Patrimoine, Eau, Assainissement et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce programme de travaux de rénovation des branchements en plomb pour l'année 2004 dont le financement est prévu au projet du budget primitif 2004 du Service des Eaux au chapitre 23.2315.512.30700,

- autoriser M. le Maire à signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence, ainsi que le (ou les) ordres de service, avenant(s) ou décisions de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget du Service des Eaux, étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions du quatrième contrat d'agglomération du 14 février 2000 passé avec cet établissement,

- procéder à l'ajustement par décision modificative au budget de l'exercice courant, en dépenses et en recettes, des aides de l'Agence de l'Eau obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 2004.